



## Termes de Références

### Consultant national expert en GRD et en genre

|                  |   |                                 |
|------------------|---|---------------------------------|
| Titre du projet  | : | Initiative Spotlight en Haïti   |
| Lieu             | : | Haïti                           |
| Superviseur      | : | UNDP Haïti-Unité de Gouvernance |
| Durée du contrat | : | 3 mois (41 jours)               |

### Contexte

La vulnérabilité d'Haïti par rapport aux menaces naturelles et anthropiques est particulièrement renforcée au cours de ces vingt dernières années. Un ensemble de facteurs combinés exposent les personnes vivant sur le territoire et leurs biens face aux situations de risques multi-dimensionnels. En réalité, Haïti s'est toujours retrouvé sur trajectoire des cyclones et d'autres aléas naturels. De 1900 à 1999 le pays a connu 16 cyclones, plus de 25 inondations sectorielles, deux séismes majeurs et 7 sécheresses<sup>1</sup>. Toutefois, de 2000 à 2019 sa fragilité par rapport aux risques et désastres s'est accentuée. L'érosion, la bidonvilisation accélérée, le non-respect des normes de construction et d'urbanisme ; la pauvreté grandissante constitue les principaux éléments à prendre en compte dans le nouveau contexte de vulnérabilité d'Haïti. Le pays a été touché en 2010 par un violent séisme occasionnant la mort de plusieurs centaines de personnes. Pendant ce temps, les cyclones et inondations n'ont pas cessé d'endeuiller les familles haïtiennes. Citons au passage, l'ouragan Hanna en 2008 qui a ravagé la ville des Gonaïves, l'ouragan Matthew en 2016 etc.

Toutes ces catastrophes ont entraîné des pertes considérables en vies humaines et en biens. Ainsi, pour améliorer la capacité du pays à faire face à ces situations de risques de désastres, la Direction générale de la Protection civile du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, de concert avec divers partenaires, a élaboré un plan national de gestion des risques et désastres. Ce plan, dont la version initiale remonte à 2001, a été révisé en 2019 et approuvé en 2020. Il est conçu pour être mis en œuvre sur la période allant de 2019 à 2030.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'intérieur et des Collectivités Territoriales, Plan National de Gestion de risque et désastres

Cette nouvelle version comporte quatre axes principaux, à savoir :

- (i) L'amélioration de la connaissance des risques de catastrophe ;
- (ii) Le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe ;
- (iii) Le développement et l'utilisation de mécanismes financiers pour la construction de la résilience des communautés, des structures publiques et privées et
- (iv) L'amélioration de la préparation pour une réponse efficace et un relèvement rapide après un désastre.

La vulnérabilité des populations est accentuée dans les périodes de crises ou de catastrophes naturelles. La justification de la prise en compte du genre dans le plan national de gestion des risques et désastres part d'un constat poignant par rapport à la protection des personnes les plus vulnérables, dont les enfants, les personnes en situation de handicap et les femmes. Pour cette dernière catégorie, il est à remarquer que ***les femmes, les filles, les garçons et les hommes d'âges et de classes socioéconomiques différents n'ont pas les mêmes vulnérabilités, ce qui conditionne leur vécu d'une catastrophe et leur capacité à s'en remettre***. Dans les pays où la discrimination sexuelle est un état de fait, les femmes et les filles sont particulièrement exposées aux aléas naturels. Non seulement leur taux de mortalité est plus élevé dans ces pays, mais les violences à leur égard (viols, trafic d'êtres humains, violences domestiques, etc.) augmentent aussi de façon exponentielle pendant et après une catastrophe. La majorité des catastrophes entraînent un fardeau supplémentaire pour les femmes et les filles qui doivent assumer un travail non rémunéré, par exemple administrer des soins ou approvisionner le foyer en eau et en nourriture<sup>2</sup>.

Se basant sur les témoignages de femmes et de fillettes qui ont été victimes de viol dans les camps haïtiens après le 12 janvier 2010, Amnesty International arrive à la conclusion que ***l'insécurité qui règne à l'intérieur et aux alentours des camps d'hébergement est l'un des principaux facteurs qui favorise la violence sexuelle et les autres formes de violence liées au genre***<sup>3</sup>. Pour cela, les Nations-Unies reconnaît que ***la dimension de genre et l'attention portée aux besoins des femmes et des fillettes doit être complètement intégrée à tous les aspects du travail de reprise et de reconstruction. Cette même logique doit être prise en compte dans les réponses envisagées face aux risques et désastres***<sup>4</sup>.

Donnant suite à cette recommandation, le PNUD entend appuyer le Système National de Gestion de risque et Désastres dans le développement de plan opérationnel triennal 2021-2023. Cet appui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'équipe responsable de l'élaboration de cet outil pour faciliter une meilleure prise en compte des besoins spécifiques d'encadrement et de protection des femmes/filles contre la violence avec un focus sur les femmes qui font face aux formes multiples et croisées de violence. Il devrait permettre de développer des recommandations relatives à une meilleure prise en compte du genre dans le Plan National de Gestion de risques et désastres, et de la violence faite aux femmes et aux filles y compris la violence familiale.

---

<sup>2</sup> PNUD, Genre et catastrophes, 2010

<sup>3</sup> Amnesty International, Haïti. Doublement touchées des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles, 2011, p.2

<sup>4</sup> Op. Cit. p.3

Dans ce cadre, le PNUD à travers le programme Initiative Spotlight est en recherche d'un(e) consultant(e). Il/elle devra travailler avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), les autres acteurs étatiques concernés et les organisations de la société civile pour accomplir sa mission.

### **Objectif général**

Appuyer le Système National de Gestion de Risque et Désastres dans le développement des outils stratégiques pour la prise en compte genre et VFFF conformément aux standards internationaux, aux engagements de l'état haïtien et aux autres plans et politiques en la matière.

### **Résultats attendus**

- Le plan opérationnel triennal GRD 2021-2023 finalisé et intègre les besoins de protection des femmes et filles qui font face aux multiples formes croisées de violence.
- Le plan opérationnel triennal GDR 2021-2023 finalisé contient des actions/objectifs sur VFFF budgétisées et basées sur des évidences et des mesures de suivis & Evaluation, conforme aux standards internationaux et en fonction du principe de ne laisser personne de côté.
- Des recommandations issues des consultations avec les acteurs du SNGRD et les OSC œuvrant auprès des groupes vulnérables (femmes victimes de VFFF et en situation d'handicap) pour une meilleure prise en compte du genre et des VFFF dans le PNGRD 2019-2030.

### **Durée de la consultation**

La consultation s'étendra sur une période de trois mois

### **Principales taches du consultant**

Sous la supervision générale de la Cheffe de l'Unité Gouvernance et sous la supervision directe de la responsable du projet Initiative SPOTLIGHT, en collaboration avec l'experte en égalité des sexes du bureau du PNUD en Haïti, le ou la consultant(e) assumera les tâches suivantes :

- Contribuer au développement du plan opérationnel triennal de gestion de risques et désastres et s'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques d'encadrement et de protection des femmes/filles contre la violence (avec un focus sur les femmes qui font face aux formes multiples et croisées de violence) dans la gestion de risques et désastres ;
- S'assurer de prise en compte du genre, la VFFF y compris la violence familiale dans le plan opérationnel ;
- Faire un diagnostic des multiples formes de violences dont peuvent être l'objet les femmes et les filles pendant et après les situations de risques et de désastres ;
- Co-animer avec le Comité Ad Hoc les ateliers de travail prévus avec les différents secteurs autour de l'élaboration du plan opérationnel triennal pour la mise en œuvre du PNGRD2019-2030 ;
- Planifier et animer deux ateliers de consultation avec les organisations de la société civile y compris les groupes des femmes handicapées pour assurer leur contribution dans le plan en vue d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques d'encadrement et de protection des

femmes/filles contre la violence (avec un focus sur les femmes qui font face aux formes multiples et croisées de violence) dans la gestion de risques et désastres.

## **Livrables**

Dans le cadre de son mandat, le-la consultant (e) devra soumettre les livrables suivants :

- Rapport de démarrage y inclus la méthodologie indiquant les étapes essentielles de la mission, comprenant notamment les techniques qui seront utilisées, proposition d'une liste de personnes ressources à rencontrer avec un calendrier de travail ;
- Rapport de contribution au développement du plan opérationnel gestion de risques et désastres
- Méthodologie pour la réalisation des deux ateliers avec les organisations de la société civile des groupes les plus exposés à la violence y compris les groupes de femmes vivant avec un handicap et les acteurs étatiques y compris le SNGRD pour la consultation sur le PNGRD ;
- Rapport des différents ateliers avec les organisations de la société civile et les cadres des institutions étatiques concernées tenant compte des recommandations issues de ces consultations ;
- Diagnostic sur les multiples formes de violences dont les femmes et les filles peuvent être l'objet pendant et après les situations de risques et de désastres ;
- Rapport sur les conclusions et les recommandations des ateliers de consultation sur le PNGRD pour une meilleure prise en compte du genre particulièrement la VFFF y compris la violence familiale.

## **Qualifications requises**

### **Formation :**

Diplôme universitaire de niveau master dans l'un des domaines suivants : Genre, droit international, droits humains, sociologie, agronomie, anthropologie, sciences sociales ou toute autre discipline connexe.

### **Expérience professionnelle :**

- Au moins cinq années d'expérience professionnelle dans la gestion des risques et désastres et dans la fourniture d'un appui stratégique en renforcement de capacités, en gestion et élaboration de projets ou dans la rédaction de programmes d'intervention publique ;
- Expérience dans l'organisation et la réalisation des ateliers d'envergure nationale ;

### **Compétences :**

- Connaissance du cadre légal en matière de GRD et VFFF ;
- Bonne connaissance des acteurs concernés par le mandat ;
- Bonne connaissance des outils et des pratiques internationales de coopération dans le cadre du développement ;

- Très bonne capacité à travailler dans un environnement multidisciplinaire ;
- Bonne compréhension des enjeux principaux de la promotion et de la protection des droits de la personne humaine et ceux des femmes et des filles en particulier.

#### **Connaissances linguistiques :**

- La maîtrise du français et du créole est obligatoire ;
- La connaissance de l'anglais est souhaitable.

#### **Dossier de Soumission**

L'appel à candidature est ouvert à tout(e) consultant(e) national(e) ayant une expérience avérée dans le domaine de l'étude. Les dossiers de candidatures doivent être composés comme suit :

#### **Offre technique**

- La lettre de soumission ;
- Brève présentation du consultant/de la consultante ;
- La note de compréhension de la mission et de l'approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDRS (proposition technique)
- La note méthodologique détaillée ;
- Le chronogramme détaillé de la mission ;
- Un Curriculum Vitae (CV) indiquant les expériences dans le domaine visé ;
- Le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus à chaque phase du processus ;

#### **Offre financière**

La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la consultation. Les frais d'organisation des ateliers de validation et de restitution seront pris en charge par le PNUD.

#### **Critère de sélection**

- L'offre technique sera évaluée sur un total de 70 points
- L'offre financière sera évaluée sur un total de 30 points

#### **Dossier de Candidature**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par e-mail à : .....